

INFOS MUNICIPALES

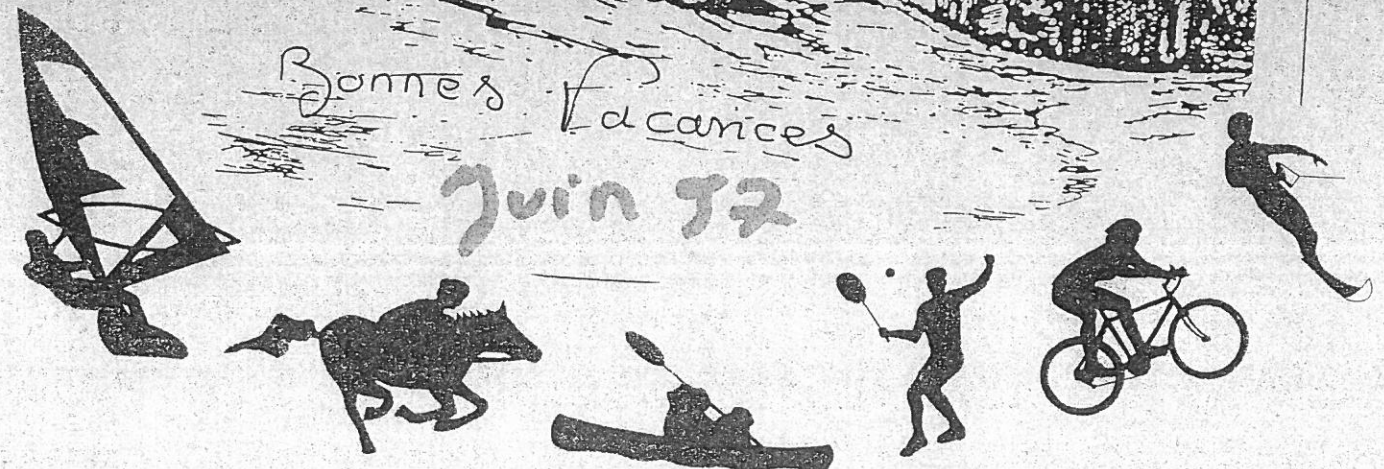
NUMERO 24

COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHATRE



Bonnes vacances

— Juin 72



N° 24

ETAT-CIVIL



BIENVENUE à

François, Claude, André LEMOT de la Pierre ronde
né le 20 MAI 1997



INFORMATIONS

ECOLE INTERCOMMUNALE

- ⇒ Les parents dont les enfants sont scolarisés à St Guillaume, doivent apporter au secrétariat un RIB ou RIP pour percevoir la participation au frais de repas.
- ⇒ Les parents qui inscrivent leurs enfants à l'école maternelle de St Guillaume doivent en informer la mairie.

DIVERS

- ⇒ Pour une bonne gestion, tant au niveau des ordures ménagères, élections, ... etc il serait souhaitable que les personnes qui quittent la commune, informent la Mairie.
- ⇒ Le secrétariat de Mairie sera en vacances du 7 JUILLET au 25 JUILLET inclus.



LE MOT DU MAIRE

LE 6 JUIN à 20H 30 la parole vous est donnée.

Comme déjà annoncé lors de la dernière INFO municipale, nous nous retrouverons lors de l'assemblée générale du village. Je souhaite et j'espère que nous serons nombreux pour dialoguer, débattre ensemble de nos projets.

Je crois qu' il est nécessaire une fois par an, au moins de vous écouter.

Cela fait deux ans déjà que j'assure la gestion de cette commune et, cette tâche est facilitée par l'esprit d'équipe qui anime les dix élus qui m'entourent.

Tout cela n'empêche pas qu'il faut, de temps en temps se remettre en cause et savoir écouter ceux que nous avons moins l'habitude de rencontrer, qui participent moins à la vie du village sans pour autant s'en désintéresser.

Mon équipe et moi même avons été élus pour 6 ans avec un programme, nous essayerons de tenir nos engagements. Cependant de nouveaux besoins peuvent apparaître, et il est normal de les prendre en compte.

D'autre part en 6 ans le renouvellement de population est important et ces nouveaux habitants doivent pouvoir aussi s'exprimer.

A partir de ces éléments et pour bien montrer ma volonté de vous donner la parole je me suis engagé à travers l'association: MOUVEMENT POUR LE REFERENDUM D' INITIATIVE POPULAIRE à vous accorder un nouveau droit, celui si vous le désirez, de déclencher un référendum communal.

Nous n'avons pas en tant qu'élus un chèque en blanc pour six ans, je suis prêt à organiser un référendum demandé par une pétition signée par 20% des inscrits et bien sûr à appliquer la décision des électeurs.

Cet engagement je le prends en même tant que d'autres maires de la circonscription et je ne fais que redonner un droit qui existait dans la constitution de 1793.

Ne soyez donc pas surpris si vous recevez un tract distribué et édité par le M.R.I.P.. concernant ce droit nouveau sur MIRIBEL, (voir au verso)

Il y a des périodes où il est bon qu'un petit vent de démocratie souffle sur nos institutions même si ce n'est pas à MIRIBEL qu'elles sont le plus en danger.

*A tous rendez vous donc **VENDREDI 6 JUIN à 20 H 30** à la salle polyvalente pour un débat qui se terminera autour du verre de l'amitié.*

*Monsieur le Maire, après les habitants de VENISSIEUX (69) et de CHASSE-SUR-RHÔNE
ceux de MIRIBEL-LANCHÂTRE et de SAINT-HONORE
ont plus de droits que les autres Citoyens : ils ont le
Référendum d'Initiative Populaire Communal.
M. Luc PUISSAT Maire de Miribel-Lanchâtre et M. Dominique GUILLOT
Maire de Saint-Honoré ont bien voulu accepter de s'engager :*

- à organiser un référendum demandé par une pétition signée par 20 % des inscrits
- à appliquer la décision des électeurs.

Dans la **Constitution de 1793** dite de l'An I, les Français avaient ce droit :

Art. 11 : Les Assemblées primaires se composent des citoyens domiciliés depuis six mois dans chaque canton.

Art. 34 : Les Assemblées primaires se forment extraordinairement, sur la demande du cinquième des citoyens qui ont droit d'y voter.

Déjà l'idée des 20 % ! Mais on a bien vite étouffé cette vision généreuse de la démocratie !

En espérant que vous voudrez bien reconnaître à vos concitoyens ce droit de participer directement à la gestion de leur commune, nous vous prions une fois encore de bien vouloir nous dire si vous accepteriez de faire un référendum demandé par une pétition signée par 20 % des inscrits. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre profond respect.

Mouvement pour le **R**éférendum d'**I**nitiative **P**opulaire

COMPTES RENDUS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. PUISSAT J.

Etaient absents, excusés : BONINO A. (Pouvoir M. GAUTHIER)

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS

- a) Mise à disposition des services extérieurs de l'Etat
- b) convention de participation au fonctionnement du centre médico-scolaire
- c) Motion pour la mise en place d'une véritable prestation autonomie
- d) Motion pour la défense du service public (poste)
- e) temps de travail

Arrêté municipal : Modification emplacement panneaux agglomération;

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1996 et COMPTE DE GESTION 1996 Commune et C.C.A.S.

3. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 1997 : Commune, C.C.A.S., Lotissement "Pré Tarachou".

4. DIVERS



1. DELIBERATIONS

La commune a adopté les délibérations suivantes :

- A) *Mise à disposition des services extérieurs de l'Etat pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol (D.D.E.)* M. Le maire est autorisé à signer la convention.
- B) *participation aux charges de fonctionnement du centre médico-scolaire Louis Lumière* d'où dépend la commune
le Conseil Municipal accepte de régler les frais de fonctionnement qui sont calculés au prorata du nombre d'élèves scolarisés sur la commune à chaque rentrée scolaire (pour l'année 1997 ➔ 17 F/élève).

CM DU 4.04.97

C) Soutien à l'action menée par les organisations de retraités concernant la Loi sur la Prestation spécifique de Dépendance.

Le conseil Municipal soutient l'action des organisations des retraités. Demande que soient, dès à présent engagés les concertations nécessaires à la mise en place rapide, dans le cadre de la Sécurité Sociale, d'une véritable Prestation Autonomie s'inspirant des règles de la solidarité nationale.

D) Soutien au personnel des Postes et Télécommunications

Le Conseil Municipal décide de soutenir l'action des organisations syndicales. Demande à ce qu'une table ronde sur le "Service Public de la poste en Isère" soit organisée.

E) Temps de travail. Le conseil Municipal décide de repousser à une date ultérieure sa décision pour la diminution du temps de travail du personnel.

Le conseil décide, par contre de faire effectuer 11 heures par semaine à la femme de ménage, soit 1 heure en plus par semaine pour lui permettre d'assurer l'entretien du vestiaire de l'école.

F) Numérisation plan cadastral

Le conseil municipal donne pouvoir à M. Le Maire pour signer la convention concernant la numérisation du plan cadastral.

ARRETE MUNICIPAL pour changer l'emplacement des panneaux agglomération

2. COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 1996

a) commune

Les résultats pour l'année 1996 sont en :

Fonctionnement : Dépenses réalisées ➔ 1 070 515.39 F
Recettes ➔ 1 267 543.37 F

soit un excédent de 197 027.98 F

Investissement : Dépenses réalisées ➔ 1 257 484.83 F
Recettes ➔ 1 178 671.65 F

soit un déficit de 78 813.18 F

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de la manière suivante au budget primitif 1997 : - Couvrir le déficit d'investissement soit 78 813 F,
 - le reste sera imputé en fonctionnement

Le Compte administratif de la commune étant conforme au compte de gestion ces deux budgets sont adoptés à l'unanimité (10 voix pour).

CM 4.04.97

b) C.C.A.S.

- **Fonctionnement** : Dépenses réalisées ➔ 4 320.87 F
Recettes ➔ 7 154.72 F

soit un excédent de 2 833.85 F

- **Investissement** : aucune opération. Il reste 1466 F

Ces chiffres seront reportés au budget primitif 1997 en excédent.

Le compte administratif du CCAS étant conforme au compte de gestion. Le conseil Municipal l'adopte à l'unanimité (10 voix pour).

3. BUDGET PRIMITIF COMMUNE - C.C.A.S. - PRÉ TARACHOU 1997

a) Commune.

Le Maire soumet au conseil Municipal les nouveaux taux d'imposition pour l'année 1997 :

taxe d'habitation	➔ 9.09 %	(baisse de 11.1 %)
Foncier bâti	➔ 11.78 %	(inchangé)
foncier non bâti	➔ 58.97 %	(baisse de 11.1 %)
taxe professionnelle	➔ 16.87 %	(baisse de 11.1 %)

le Maire soumet au vote ces nouveaux taux : 10 pour - 1 abstention

le budget primitif 1997 s'équilibre :

pour la section de **fonctionnement en dépenses et recettes** ➔ 1 089 182 F

investissement en dépenses et recettes ➔ 673 851 F

le budget 1997 est adopté à l'unanimité.

b) C.C.A.S.

le budget s'équilibre pour la section

Fonctionnement : Dépenses et Recettes ➔ 5 033 F
Investissement : Dépenses et Recettes ➔ 1 466 F

le budget du CCAS est voté à l'unanimité

CM 4.04.97

c) LOTISSEMENT PRÉ TARACHOU

le budget s'équilibre en section de

Fonctionnement : Dépenses et Recettes → 120 000 F
Investissement : Dépenses et Recettes → 135 000 F

le budget du village d'activités est adopté à l'unanimité.

4. DIVERS

la commission urbanisme s'est réunie le 18 Mars pour donner son avis sur

- DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME

Avis favorable concernant une parcelle qui est actuellement classée en zone NC et sera classée en zone UB dans le cadre de la modification du POS qui sera effectuée en 1997 (parcelle de Mme RAVIX Nicole).

Avis favorable pour une parcelle située à BAYANNE (M. TERRIER)

- DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

M. J.L. VALLIER pour un bâtiment agricole à côté du bâtiment existant pour stockage de fourrage - avis favorable - à condition de peindre la toiture de ces bâtiments agricoles.

Denis RAVIX pour une habitation au Perron - avis favorable

M. J.L. VALLIER pour implanter deux garages - avis défavorable

M. L. BELLEVILLE pour modification habitation - ouverture façade - avis favorable

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 12 MAI 1997 A 20 H 30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 1997

Etaient présents : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L. NIER M.
POLITANO M. PIROT M. MERLE I. BONINO A.
PUISSAT J.

Etaient absents /excusés : GARCEAU Josée

ORDRE DU JOUR

1. DELIBERATIONS : assurance personnel non affilié CNRACL
exonération foncier non bâti jeunes agricultures
DM 1 et somme à recouvrer
2. COMPTES RENDUS diverses commissions
3. DIVERS



I. DELIBERATIONS :

- Assurance personnel non affilié CNRACL
assurance ayant pour but d'assurer : les accidents du travail, les congés maladie
et ou maternité . Concerne l'agent d'entretien - taux : 1.30 % de la
masse salariale

Le Conseil municipal donne son accord (10 voix pour).

- exonération taxe foncière non bâti jeunes agriculteurs
Pour aider les jeunes agriculteurs à s'installer dans notre commune, *le conseil
municipal donne son accord* pour le dégrèvement de la part communale de la taxe
foncière sur le non bâti. (10 voix pour).

- Décision modificative N° 1: affectation en recette à l'article 1068 de la somme de
78813 F (qui sert à couvrir le déficit d'investissement 1996) et en dépense à
l'article 2313 (voirie) affectation de la même somme. *Le conseil donne son accord
(10 voix pour)*

- Titre à recouvrer de 35 F . Admission en non-valeur de cette somme.
Le conseil donne son accord (10 voix pour).

II. COMPTES RENDUS REUNIONS

CM14.05.97page 2

a) Comité de pilotage pré Tarachou. La réunion qui avait lieu ce jour a été reportée. Le Parc naturel du Vercors doit nous fixer un autre rendez-vous. Concernant l'acquisition du terrain, M. Le Maire, a relancé la notaire pour la signature de l'acte de vente.

b) Urbanisme

- **dossier CHAPUT** qui désire construire une halle de 40 m2.
- **dossier PUISSAT Yves et Max** : création d'un lotissement à "queulongue" comportant 6 lots sur un terrain de 6800 m2.
- **dossier BELLET** - demande de certificat d'urbanisme en vue de la construction de 2 habitations.

Tous ces dossiers ont reçu un avis favorable du conseil et ont été envoyés à la DDE pour instruction - sauf le dossier BELLET qui est en attente de pièces complémentaires.

c) Travaux

- **chemin de l'Achard**, les travaux débuteront début Juin.
- **Pierre ronde** : Le revêtement du CD 8 entre le village et le Vernay va être refait par la DDE au mois de Septembre. La commune va donc réaliser avant cette échéance, les traversées de cette chaussée, nécessaires, pour les travaux d'extension réseaux d'eau et assainissement et les travaux d'enterrement des lignes EDF et PTT.
- **RTM**
Divers travaux de drainage au Vernay. Travaux prévus fin Juin.
- **Chemin Pacarou**
Demande de la ferme St Paul pour la remise en état du chemin. La commune n'a pas prévu cette dépense au budget. Cependant un dossier est prêt.
Actuellement, seul M. LE PREFET a répondu à notre demande de subvention (dans le cadre de la DGE une subvention de 60 % pourrait nous être accordée). Le Conseil Général et la ville Grenoble, pour l'instant, n'ont pas donné de réponse.

III. DIVERS

Réunion de la commission "INFO municipale" le 26 Mai à 18 H.
Les associations doivent faire parvenir leur article à la mairie avant cette date.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL LE 23 JUIN 1997.

INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES CARS : Grindler

451 LES SAILLANTS - VIF - ST-PAUL-DE-VARCES - GRENOBLE

Transporteur : GRINDLER ☎ 04 76 72 50 13

Jours de circulation Période scolaire	TLJ sf DF	TLJ sf DF	TLJ	TLJ sf DF	TLJ sf DF	TLJ sf DF	TLJ sf DF	TLJ		TLJ sf DF	MeS	TLJ sf DF	TLJ	TLJ sf DF	TLJ	LM JV	TLJ	LM JV	TLJ sf DF	TLJ sf DF	
Jours de circulation Période vacances scolaires			TLJ			TLJ sf DF	TLJ sf DF	TLJ	TLJ sf DF	TLJ sf DF		TLJ sf DF	TLJ	TLJ sf DF	TLJ		TLJ		TLJ sf DF	TLJ sf DF	
Renvoi à consulter	4					1	1-5		3	1				1					1	1	

ST-PAUL-DE-VARCES	06.55	07.20	08.05	08.50	12.00	13.05	16.55	18.25
LES SAILLANTS	06.50	06.55	07.20	08.00 08.45	09.45	13.05 13.50 14.50	16.55 17.20 17.55	18.25
VIF Le Genevrey	06.52	06.56	07.22	08.02 08.46	09.46	13.06 13.51 14.51	16.56 17.21 17.56	
LA GRANGE DE VIF	06.55	06.58	07.25	08.05 08.48	09.48	13.08 13.53 14.53	16.58 17.23 17.58	
VIF Gendarmerie	06.59	07.02	07.27	08.12 08.52	09.52	13.12 13.57 14.55	17.02 17.27 18.02	
VIF	07.05	07.05	07.30	08.15 08.55	09.55	13.15 14.00 15.00	17.05 17.30 18.05	
VARCES Place	07.09	07.09	07.39	08.19 08.59	09.59	13.19 14.04 15.04	17.09 17.34 18.09	
ALLIERES ET RISSET	07.10	07.10	07.40	08.20 09.00	10.00	13.20 14.05 15.05	17.10 17.35 18.10	18.35
GRAND-ROCHFORD	07.12	07.12	07.42	08.22 09.02	10.02	13.22 14.07 15.07	17.12 17.37 18.12	
LE-PONT-DE-CLAIX	07.15	07.15	07.44	08.25 09.05	10.05	13.25 14.10 15.10	17.15 17.40 18.15	
ECHIROLLES La Quinzaine	07.20	07.20	07.47	08.30 09.10	10.10	13.30 14.15 15.15	17.20 17.45 18.20	
GRENOBLE Grand'Place	07.35		08.05					
GRENOBLE Belgrade		07.35	08.10	08.45 09.25	10.25	13.45 14.30 15.30	17.35 18.00	
GRENOBLE Gare routière		07.40		08.55 09.30	10.30	13.50 14.35 15.35	18.30	

1- Ne circule pas du 1^{er} au 31 août.3- Circule du 1^{er} au 31 août.

4- Desserte de GRAND'PLACE : arrêts Carrefour VIALLEX, Maison de la Culture (terminus).

5- Dessert le collège de VIF.

451 GRENOBLE - ST-PAUL-DE-VARCES - VIF - LES SAILLANTS

Transporteur : GRINDLER ☎ 04 76 72 50 13

Jours de circulation Période scolaire	TLJ	TLJ sf DF	TLJ	TLJ sf DF	TLJ sf DF	MeS	MeS	TLJ	TLJ	LM JV	LM JV	LM JV	TLJ sf DF	LM JV	LM JV	TLJ sf DF	TLJ sf DF	LM JV	LM JV	LM JV	TLJ	LM JV	
Jours de circulation Période vacances scolaires	TLJ	TLJ sf DF	TLJ	TLJ sf DF	TLJ sf DF			TLJ	TLJ				TLJ sf DF			TLJ sf DF	TLJ sf DF				TLJ	LM JV	
Renvoi à consulter		1			1	2					3	2	1			1	1			2		TLJ	

GRENOBLE Gare routière	08.00	08.55	11.15	12.05	13.55	15.55	16.55	18.30														
GRENOBLE Belgrade	08.05	08.50	11.25	12.15	13.50	16.05	16.30	17.05	17.40	18.10	18.40											
GRENOBLE Grand'Place	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1											
ECHIROLLES La Quinzaine	08.15	09.10	11.35	12.25	12.25	14.15	16.15	16.45	17.20	17.20	17.55	18.25	18.25	18.50								
LE-PONT-DE-CLAIX	08.20	09.15	11.40	12.30	12.30	14.20	16.20	16.50	17.25	17.25	18.00	18.30	18.30	18.55								
GRAND-ROCHFORD	08.23	09.18	11.43	12.33	12.33	14.23	16.23	16.55	17.30	17.30	18.05	18.35	18.35	18.58								
ALLIERES ET RISSET	08.25	09.25	11.45	11.50	12.35	12.35	12.50	14.25	16.35	16.45	17.00	17.15	17.35	17.35	17.45	18.10	18.15	18.40	18.40	18.45	19.05	19.10
VARCES Place	08.26	09.26	11.46	12.36	12.36	14.26	16.36	17.01	17.36	17.36	18.11	18.41	18.41	19.06								
VIF	08.30	09.30	11.50	12.40	12.40	14.30	16.40	17.05	17.40	17.40	18.15	18.45	18.45	19.10								
VIF Gendarmerie	08.33	09.33	11.53	12.43	12.43	14.33	16.43	17.08	17.43	17.43	18.18	18.48	18.48	19.13								
LA GRANGE DE VIF	08.35	09.35	11.55	12.45	12.45	14.35	16.45	17.10	17.45	17.45	18.20	18.50	18.50	19.15								
VIF Le Genevrey	08.37	09.37	11.57	12.47	12.47	14.37	16.47	17.12	17.47	17.47	18.22	18.52	18.52	19.17								
LES SAILLANTS	08.40	09.40	12.00	12.50	12.50	14.40	16.50	17.15	17.50	17.50	18.25	18.55	18.55	19.20								
ST-PAUL-DE-VARCES			12.00			13.00		16.55	17.30		18.00	18.25		18.55	19.20							

1- Ne circule pas du 1^{er} au 31 août.

2- Arrêts des services au départ de GRAND'PLACE : Maison de la Culture, Carrefour VIALLEX, Gymnase Echirolles.

3- Dessert le collège de VIF.

HORAIRES CARS DU TRIEVES

Ne fonctionne que le **MERCREDI**

Transporteur : CARS DU TRIEVES - ☎ 04 76 34 00 89

								Me	Jours de circulation Période scolaire	Me									
								Me	Jours de circulation Période vacances scolaires	Me									

	12.45	GRESSE-EN-VERCORS	19.20	
	13.00	ST-GUILLAUME Maninaire	19.10	
	13.05	CHATEAU-BERNARD	19.05	
→	13.10	LE VERNAY	19.00	←
→	13.15	MIRIBEL-LANCHATRE	18.55	←
→	13.20	CASSOULET	18.50	←
	13.22	LE GUA La Pierre	18.48	
	13.25	ST-BARTHELEMY	18.45	
	13.30	LE GUA Les Rossets	18.40	
	13.55	GRAND'PLACE Viallex	18.20	
	14.00	GRENOBLE Sécurité Sociale	18.15	
	14.15	GRENOBLE Place Victor Hugo	18.05	
	14.20	GRENOBLE Gare routière	18.00	

HORAIRES CAR DE LA COMMUNE

Ne fonctionne que le **VENDREDI** pour aller au marché à VIF

Départ du Verney à 8 H 15 - abribus Miribel à 8 H 30 - Cassoulet 8 H 35

ELECTIONS LEGISLATIVES

25 mai 1997 1ER TOUR		1er juin 1997 2EM TOUR	
Inscrits :	166	Inscrits :	166
Votants :	139	Votants :	133
Exprimés	135	Exprimés	128
CANDIDATS	VOIX	CANDIDATS	VOIX
MIGAUD D	56	MIGAUD D	94
BLONDE M.	19	CARDIN G	34
VELLIEUX B	4		
BILLEREY G.	2		
BEGOT R.	7		
CHATELARD J.A.	1		
DESCLAUX V.	2		
VELAZCO R.	4		
LERAS G.	11		
RUCHON J.F.	9		
VEYRAT J.	0		
CARDIN G.	19		
VAIR P.	1		
	135		128

VU A TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHATRE

La roller-mania est arrivée

L'association "Loisirs jeunes" a organisé pendant les vacances de Pâques une semaine d'initiation rollers. Excellente décision quand on pense à l'essor que prend ce sport.

Huit enfants de 6 à 11 ans ont participé sous un merveilleux soleil qui ne les a pas quittés, à ce stage mené avec beaucoup d'efficacité par Joseph Rolidor grand professionnel dont les capacités ne sont plus à douter.

Ses débuts d'entraîneur technique régional à la ligue Poitou Charente, l'ont amené ensuite à travailler pour une grande société à la création d'une gamme de rollers dans le service recherche et développement (naissance d'un roller breveté et cobreveté à son nom).

Sa passion et son dévouement le pousse à œuvrer en faveur du développement de ce sport par la réalisation de stages. Mais il ne s'arrête pas

là, car deux livres vont bientôt sortir sur toutes les techniques de cette culture.

Au cours de l'apprentissage, les élèves ont tout d'abord fait connaissance avec le patin, puis au travers de jeux multiples et créatifs ont appris à tenir en équilibre, à se déplacer, à effectuer quelques techniques de base telles que : passage de slalom avec un pied, déplacement en escalier, réalisation de huit, etc... Par le biais d'un "fil rouge" les enfants ont découvert l'apprentissage des panneaux du code de la route (ceux-ci étant réalisés par eux-même à la maison). Avec une volonté farouche et une assiduité, ils ont pu alors progresser de belle façon.

A la fin du stage, Joseph leur a remis un diplôme, puis un goûter a suivi en concluant cette semaine par de bons moments de régal. ■



Le groupe à la fin du stage où Mickaël et Nicolas posent avec un casque de vitesse prêté par le moniteur.

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Pour le bien-être

Depuis un bon trimestre, une dizaine de personnes pratiquent le yoga, le samedi matin, dans la salle polyvalente, sur les conseils et les instructions d'un excellent professeur.

En trois mois, avec persévérance et attention, ces adeptes ont ressenti les bienfaits que cette discipline procure : une prise de conscience de l'esprit, le sentiment d'une grande paix en soi et la domination du corps.

A l'aide de leur maître, ils effectuent différentes postures (dont le nom et le sens sont clairement expliqués)

impliquant quelquefois des matériaux simples tels que la brique et progressent de jour en jour.

Cet art, relégué souvent à tort dans le monde de l'imaginaire et du rêve, n'est autre qu'une réalité concrète que le professeur tente avec assurance de démontrer à ses élèves.

Des élèves appliqués qui ont très bien compris le message. En attendant la pratique beaucoup plus approfondie de la thérapie par le yoga, ces disciples se contentent d'un enseignement accessible qui leur permet de trouver le bien-être. ■



MIRIBEL-LANCHATRE

Course de côte : la pluie toujours

La pluie et le froid étaient au rendez-vous de la 19^e course de côte, ne ternissant pas la réputation de cette compétition souvent bien arrosée, et particulièrement cette année dont les averses ont été exceptionnelles, sauf pour le casse-croûte de midi où les pilotes ont eu tout juste le temps d'admirer le paysage.

110 coureurs ont participé à l'épreuve, un record qui a enchanté les organisateurs, prouvant que ce parcours très technique attire grand nombre d'amateurs.

Une quantité de spécialistes en course de rallye sont venus chatouiller le bitume de la départementale n° 8 s'abreuvant de sensations différentes dans une concentration intégrale du début jusqu'à la fin, ne laissant pas de grosses marges d'erreurs.

Antonio Do Olivera en a fait malheureusement l'expérience dans le premier quart d'heure, par une sortie spectaculaire après le deuxième virage où sa Ford Escort a quitté la route brisant un arbre sur son passage et finissant sa course à 40

mètres en contrebas. Il avouera tout de suite après la chute, qu'il a eu très peur pour sa voiture qu'il avait bichonnée pendant une année, afin de participer pour la première fois à la course.

La prudence, omniprésente tout au long des deux épreuves chronométrées, a évité les catastrophes d'une chaussée très glissante, car les autos n'étaient pas toutes équipées de pneus pluie.

Ce sont les barquettes, qui ont remué le plus le cœur des spectateurs par des tête-à-queue impressionnants.

Des spectateurs réchauffés par le petit vin chaud, qui ont assisté à une ouverture de route par une magnifique "Speder" conduite par Milesi, ancien mécanicien de Bruno Sabi accompagné par le Club alpin de St-Marcellin.

Pas de grand changement quant au vainqueur du scratch. Franck Donin sur Ralt RT 30, favori, a gagné pour la deuxième fois consécutive devant Eric Brottes sur Brottes MBS. Le troisième est Roger Lhermet sur Scora AMD. La première femme est



Les organisateurs.

Sylvie Dalpaos sur Clio 16 S.

Le concurrent coup de cœur est Pierre Perreti qui a gagné la coupe du challenge Maurice Puissat.

A noter la forte mobilisation des jeunes de la commune qui ont aidé à

la mise en place de l'organisation. Enfin, pour les vingt ans de cette fameuse course de côte, un revêtement tout neuf attendra les concurrents.

MIRIBEL-LANCHATRE

L'Anchâtre Omnisport repart



Les organisateurs et tous les jeunes du village ayant participé à la mise en oeuvre de la course de côte.

A l'heure des comptes, pour la 19^e course de côte, l'Anchâtre Omnisport se dit satisfaite quant à la participation des concurrents, 110 cette année, ce qui prouve la réputation de cette compétition. Hélas il

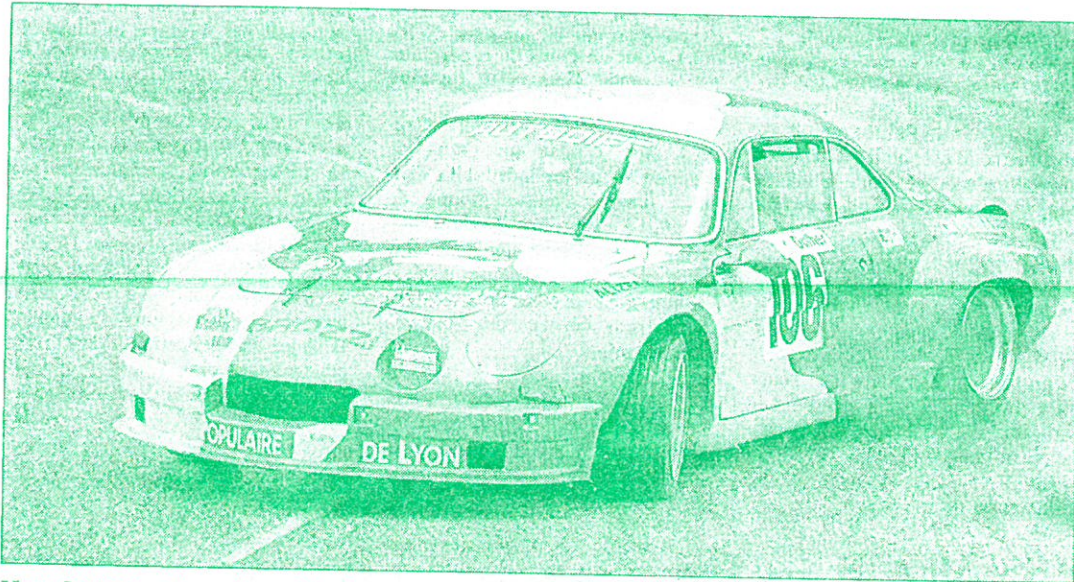
n'était pas de même pour les spectateurs en raison d'un temps désastreux.

Les responsables ont organisé un super buffet pour célébrer encore une année où tout s'est bien passé.

D'autres projets sont en gestation : participer activement, en relation avec la section cross de l'association sportive Rhône-Poulenc aux 20 heures de courses continues le 23 mai à partir de 20 heures jusqu'au 21

mai 16 heures. Une occasion exceptionnelle puisque ce sont les 20 heures de l'A.S.R.P.

Le second projet est la fameuse ronde de Miribel, course pedestre de 23 km le samedi 30 août.

XIX^e COURSE DE CÔTE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE

Marc Cotleur, auteur d'une très bonne première montée, pouvait légitimement nourrir quelques ambitions. Mais il dû revoir ses prétentions à la baisse après une seconde montée calamiteuse où il ne parvint pas à améliorer son temps.

Photo : Franck MEDAN.

Disputée dans des conditions météorologiques plus qu'exécrables, cette XIX^e édition de la course de côte de Miribel-Lanchâtre, véritable point de départ de la saison régionale, fut tout de même très disputée et surtout très spectaculaire. Les 97 pilotes, qui prirent le départ, connurent toutes les peines du monde pour maintenir leurs "machines" sur la route. D'ailleurs, certains goûtèrent aux plaisirs du "hors-piste" en quittant prématurément la chaussée pour aller follâtrer dans les champs ! Il est vrai que Dame Nature, particulièrement en verve depuis le matin, n'eut de cesse d'arroser les 1200 mètres de course. Si, épisodiquement, la pluie s'absenta, ce n'était que pour mieux ressurgir dans les minutes suivantes. Ces abondantes averses firent le bonheur des quatre roues motrices et des véhicules de petite cylindrée qui, ainsi, se voyaient donner une occasion inespérée de damner le pion aux favoris. Albert Carle, au volant de sa Lancia Delta Intégrale, profita de cela lors de la première montée, mais, ensuite, il ne put rééditer sa performance (il termina tout de même à une fort belle 5^e place !).

Cette XIX^e édition fut marquée par le retour de quelques "anciens" désireux de renouer avec les plaisirs de la montagne après bien des années d'interruption tels que Pierre Peretti sur une barquette ADDAX. Les jeunes, très nombreux au départ, ne furent pas en reste. Le président de l'A.S.A. Dauphinoise, René Emel fut le premier à le reconnaître : "On assiste, en quelque sorte, à un renouvellement des cadres, Beaucoup de jeunes pilotes s'intéressent à la course de côte".

La Course de Côte de Miribel-Lanchâtre comptant pour le challenge de l'A.S.A. Dauphinoise (ce challenge prend en compte les — quatre meilleurs — résultats des pilotes dans les épreuves de montagne, auxquelles il applique des coefficients selon qu'elles sont ou non organisées par l'A.S.A.D.). Cela explique pourquoi, en dépit d'une météo détestable, tous les pilotes firent le maximum pour décrocher d'intéressants scratches. A ce petit jeu là, l'incontournable Franck Donin se montra le plus fort. Améliorant même son premier "chrono" de près de 2 secondes ! Décrochant ainsi un deuxième succès de suite, incontestable et incontesté !

Eric Brottes, 3^e l'an passé, en tête

avant la deuxième montée ne put que s'incliner, constatant que Donin était toujours le maître des lieux. Roger Lhermet, sur Scora AMD, réalisa une superbe remontée pour finalement décrocher la troisième marche du podium alors que Guittonneau (Formule 3), annoncé comme redoutable, se contenta d'une place plus modeste (6^e) devancé par Carle et l'inattendu Penilla (4^e) !

Il en fut de même pour l'inévitable Pig (2^e en 96 sur Martini MK34) qui échoua à une 7^e position peu conforme à ses capacités. Pour Darmochod (BMW M3) ce fut pire, peu à la fête sur cette chaussée glissante, il termina 33^e.

Au rayon des satisfactions, la 10^e position du Vifois Sanchez (Golf GTI), premier de sa classe, ainsi que la performance de la belle Sylvie Dalpaos (Clio 16S - 31^e) qui devance ses deux rivales (L. Faure et M-H. Chenavier). De son côté, Georges Dini, sponsor et pilote, assura le spectacle avant que son turbo ne le condamne à suivre la 2^e manche comme simple spectateur.

Les organisateurs, Lanchâtre Omnisports et l'A.S.A., s'ils maugréaient contre les caprices du temps, s'estimaient satisfaits du déroulement de l'épreuve d'autant que la direction de

course et le service d'ordre furent impeccables.

En ce qui concerne le revêtement — qui laissait à désirer —, il est acquis

qu'il sera refait à neuf pour la XX^e édition. Cela devrait permettre d'attirer plus de monoplaces et donc garantir le spectacle. Ne dit-on pas que le

Formules, surtout les F2, sont les reines de la côte ?

Jean-Pierre GONZALES

LE COIN DES ASSOCIATIONS

PAROISSE SAINT PAUL
ASSOCIATION SAINT PAUL
3 Rue Lieutenant Chabal

38100 GRENOBLE

GRANDE FETE CHAMPETRE

A

NOTRE FERME DE : MIRIBEL - LANCHATRE

LE DIMANCHE : 22 JUIN 1997

AVEC DE NOMBREUX GROUPES MUSICAUX

12H30 REPAS FROID - VISITE DES LIEUX

STANDS : Vente de nos livres " LA COUR DES MIRACLES "

Pêche à la Ligne

Lâcher de Ballons

Vente de Fromages et Oeufs de la Ferme

Promenades à Cheval

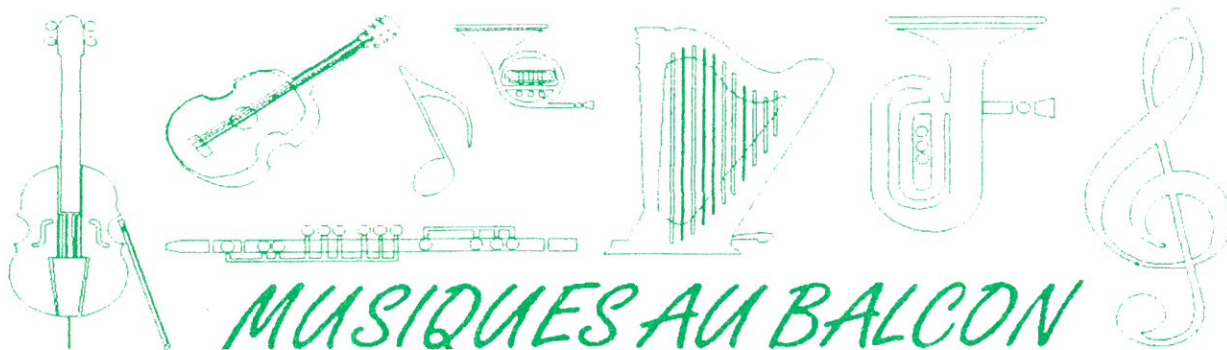
Concours de Pétanque : 3 Coupes

Tir à la Corde : 3 Coupes

Le repas sera offert ; Chacun mettra dans la caisse sa participation selon ses moyens.

Venez nombreux, retenez cette date, amenez vos Amis

- ITINERAIRE ; - VIF -LES SAILLANTS DU GUA, à la Sortie de MIRIBEL -
LANCHATRE près de l'Auberge des Chasseurs, prendre à Gauche, descendre sur
environ 2 kms de chemins



MUSIQUES AU BALCON

JEUDI 17 JUILLET 97 A 20 H 30
EGLISE DE MIRIBEL LANCHATRE

Programme définitif:

Dimanche 13 juillet :	Eglise de SAINT-ANDEOL BACH, SPOHR, DEBUSSY	Flûte : Pierre NAZARIAN et harpe : Martine BLOT
Lundi 14 juillet :	Col de l'Arzelier En plein air + feu d'artifice	"JAZZ AU CIEL" Atelier-jazz de SASSENAGE
Mardi 15 juillet :	Eglise de Prélenfrey du GUA FAURE, SCHUBERT, SCHUMANN	Violoncelle : Yaël QUINCARLET et piano : Laurence GARCIN
Mercredi 16 juillet :	Eglise de CHATEAU-BERNARD BACH, HAENDEL, MOZART, PALESTRINA, SCARLATI	Violon et voix TRIO HAENDEL
Jeudi 17 juillet :	Eglise de MIRIBEL-LANCHATRE CHABRIER, MOZART, ROSSINI, STRAUSS	Cor : Bernard ROUVIERE et piano : Christian BERNARD
Vendredi 18 Juillet :	Eglise de GRESSE-en-VERCORS VOYAGE D'HIVER de SCHUBERT	Baryton : Paul GUIGUE et Piano : Julie GUIGUE
Samedi 19 juillet :	Eglise des Saillants du GUA DVORAK, TOSELI, WINIASKY, MONTI	Violon : J.M. DANET contrebasse : J.L. BRION et accordéon : J.L. MANCA
Dimanche 20 juillet :	Eglise de Saint-Barthélémy du GUA PURCELL, TELEMANN, TORELLI	Trompette : J.P. CONCALVEZ et orgue : interprète à préciser
Lundi 21 juillet :	Eglise de SAINT-GUILLAUME BACH, VILLALOBOS	Guitare : Eric FRANCERIES

(Sous réserve de changement de dernière minute).

Tarifs : Adultes : 60 F - Enfants de moins de 12 ans : Gratuit

CLUB DES ANCHATROUS

Les activités du JEUDI après -midi continuent :

BELOTES, BOULES, SCRABBLE, etc

Bien sûr, ces activités sont ouvertes à toutes les personnes qui veulent y participer, les gens en vacances, etc. Tous les âges sont admis.

Rendez-vous donc tous les jeudis après-midi à la salle polyvalente.



LANCHATRE ANIMATION



RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE

FEUX DE LA SAINT JEAN

SAMEDI 21 JUIN 1997

PIQUE-NIQUE À 19 H 00

SUR TERRAIN COMMUNAL

PUIS À 22 H 00

MONTÉE AUX FLAMBEAUX

JUSQU'AU VERNAY



THEATRE



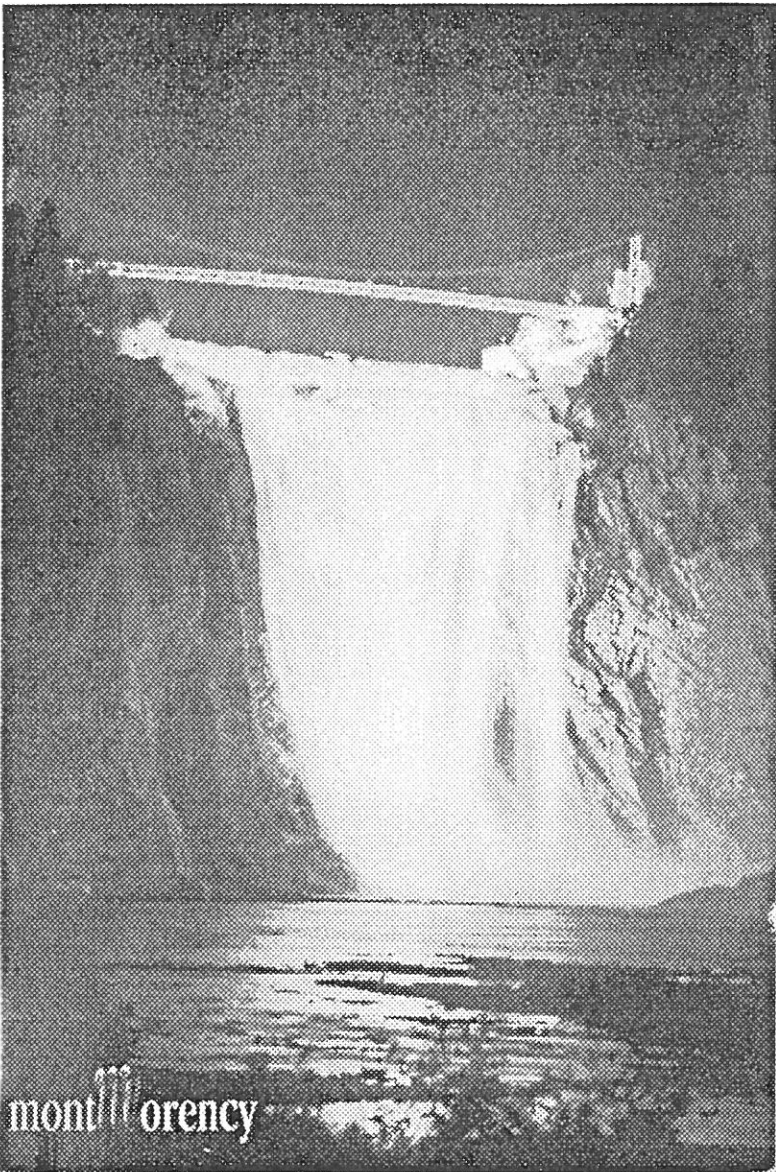
Les jeunes comédiens.

RESERVEZ votre journée du 15 JUIN

car à 17 heures à la salle polyvalente de
MIRIBEL-LANCHATRE,

vous assisterez à une représentation unique de pièce de
théâtre

jouée par les enfants de MIRIBEL-LANCHATRE, sous la
direction de MARGO.



**CARTE POSTALE REÇU
EN MAIRIE.
ELLE NOUS A ETE ENVOYEE
PAR MADELINE
LORS DE SON SEJOUR
AU CANADA.**

montmorency

La Chute Montmorency à la nuit naissante
The Montmorency Falls at nightfall

Bonjour,
On est bien arrivé à Québec.
Le spectacle s'est très bien
passé.
Tout va bien dans le
village?
A bientôt
MADÉLYN



MEQ 006

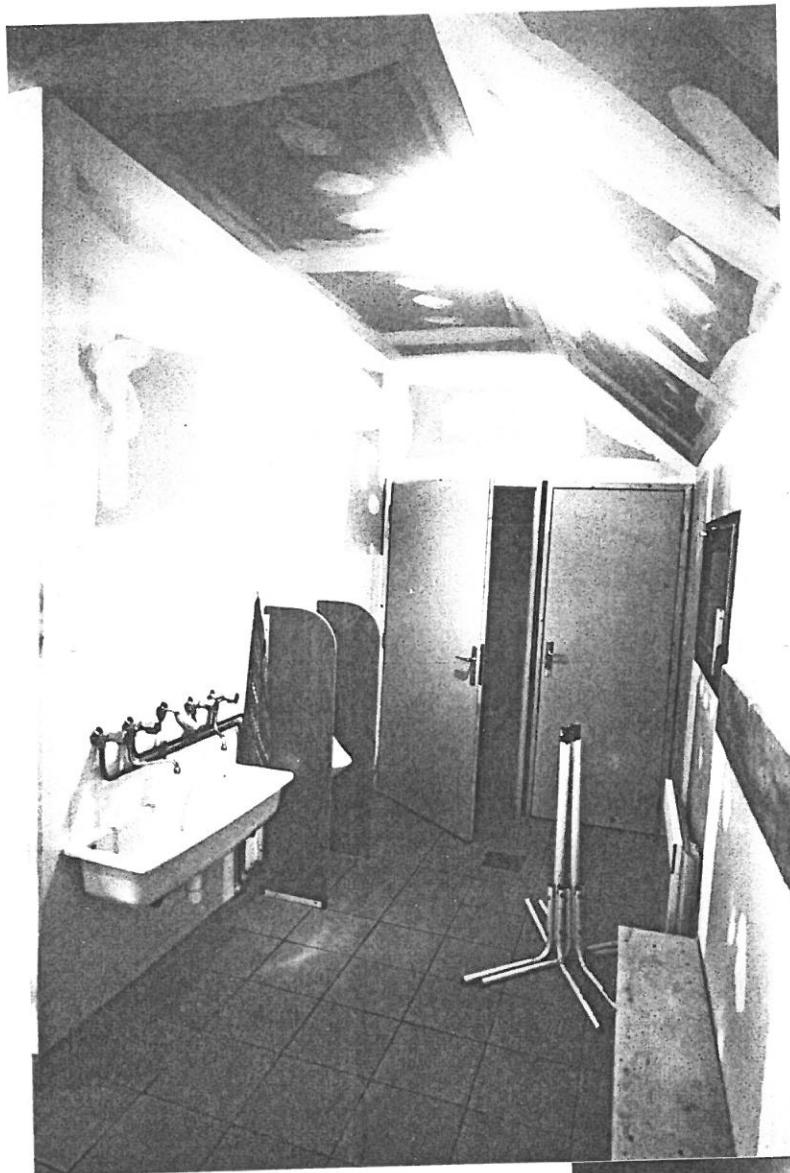
FOTOMANIA Éditions Inc. 53 Duke, Montréal, Québec, H3C 2L8
TEL: (514) 879-1192 FAX: (514) 879-5659

Collection **Spaq**
(Société des établissements de plein air du Québec)

Photo : © TESSIER Y.
Imprimé au Québec

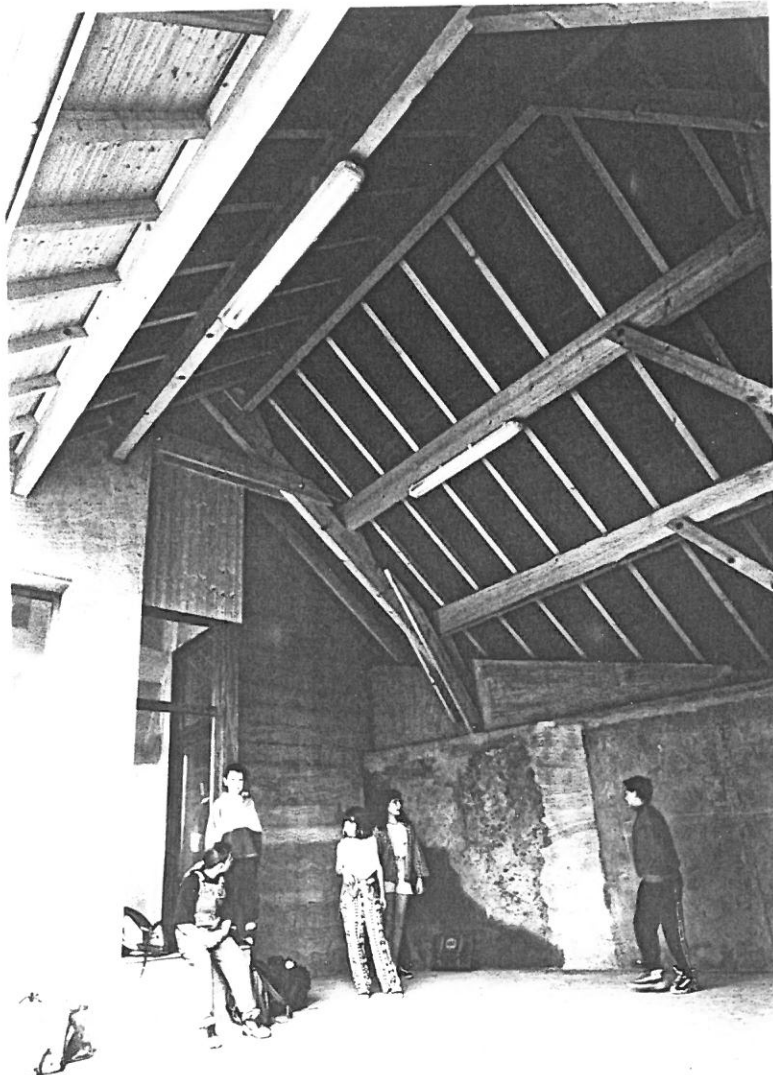
TRAVAUX

REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE



*Aménagement de l'école :
sanitaire et vestiaire.*



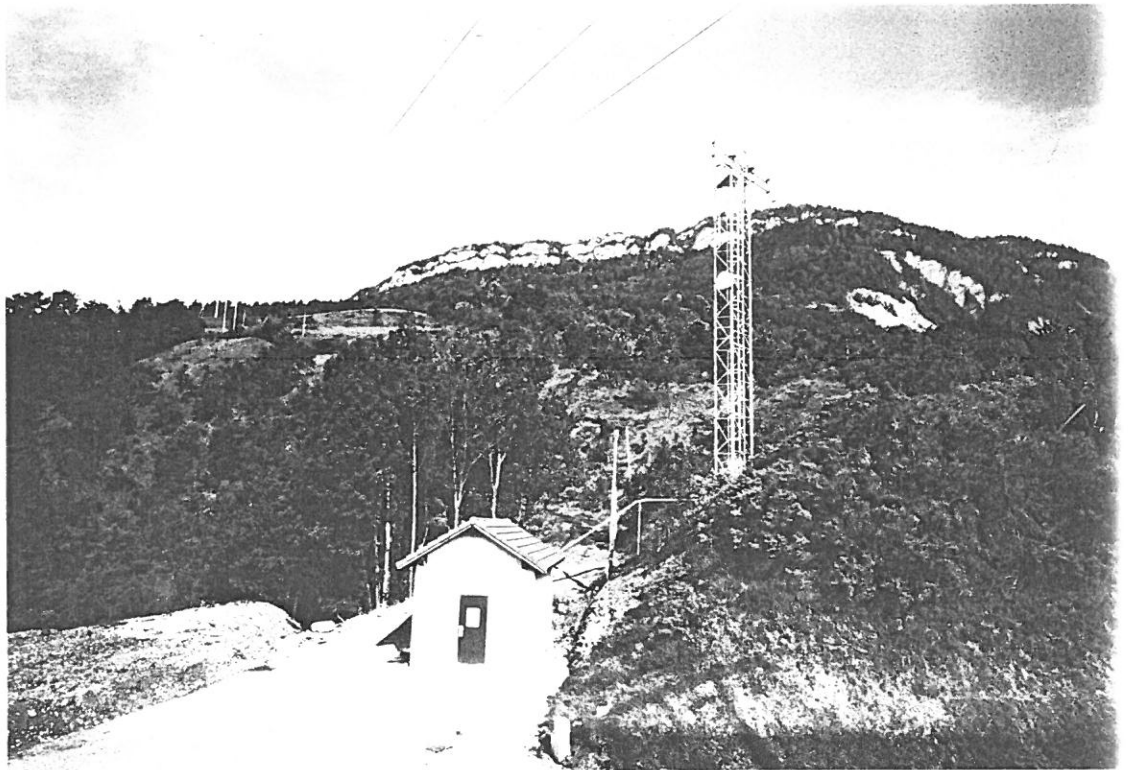


Un préau pour abriter

nos enfants.

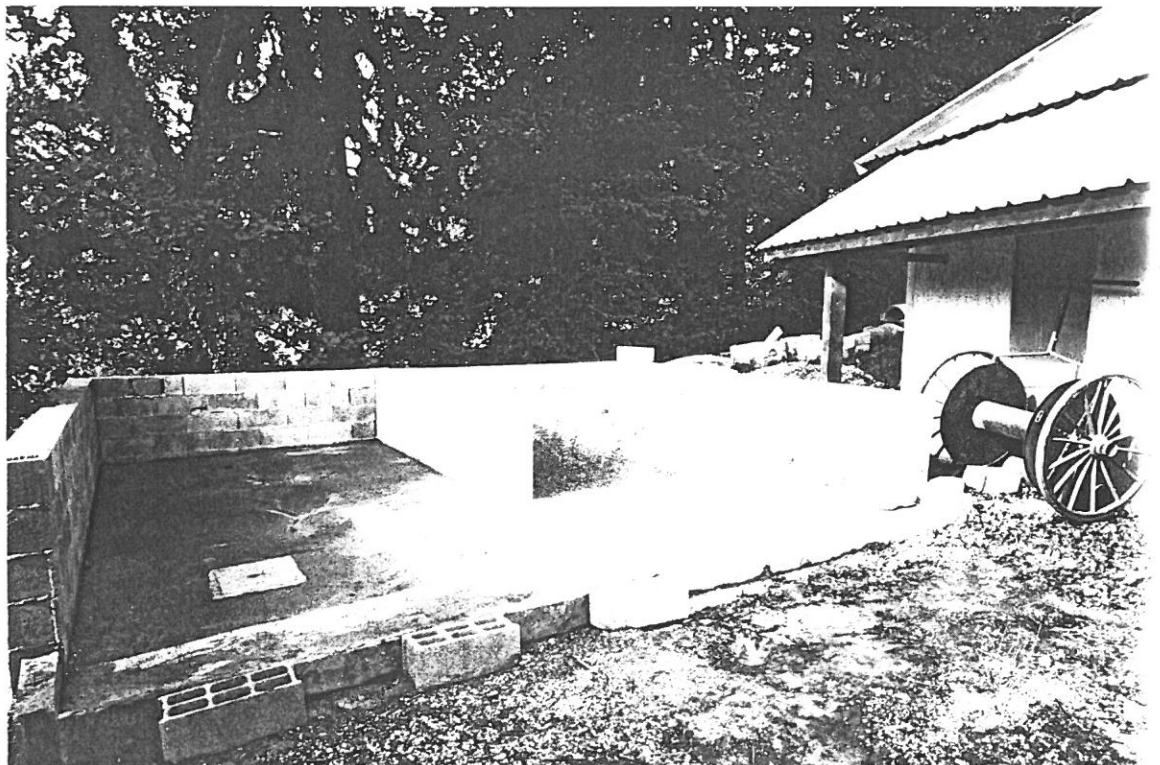
Aménagement de la "cuisine" de la salle polyvalente.





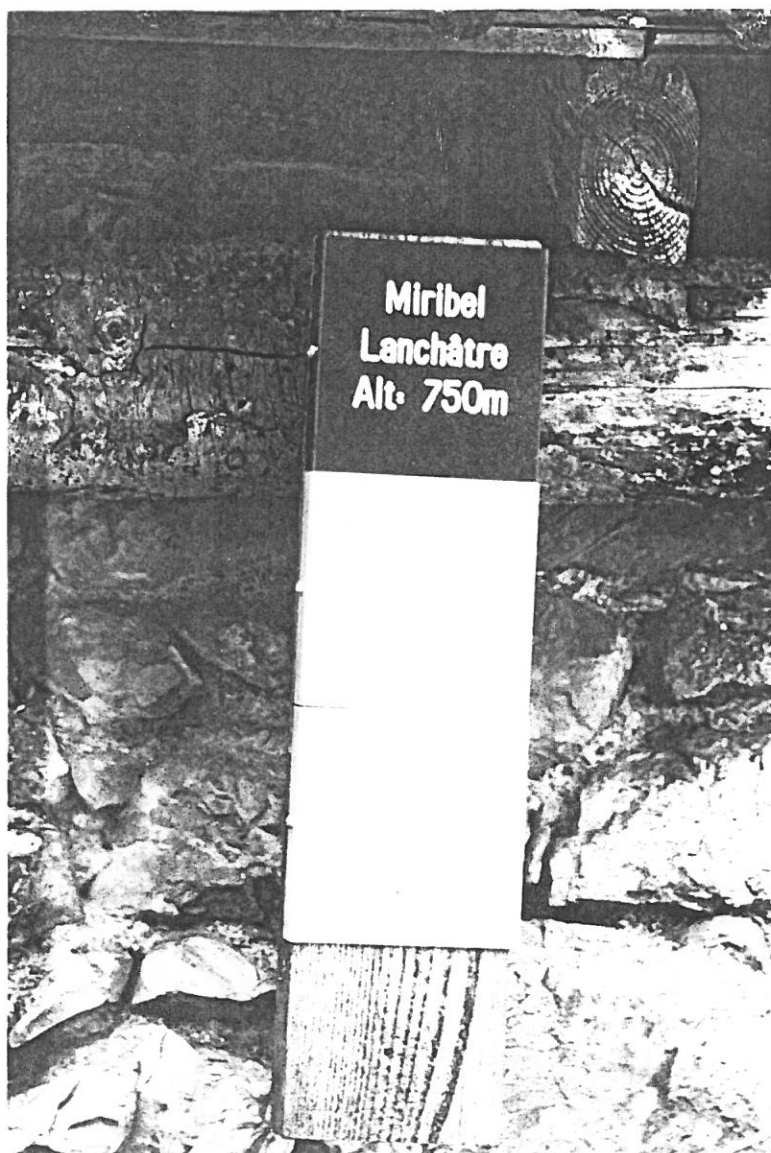
Le local FRANCE TELECOM avec son nouveau matériel de commutation et le relais ITINERIS.

Bacs pour stocker les matériaux (gravier,sable)





*Le pont d'ESSARGARIN après
sa remise en état,
(Travaux réalisés avec
la participation des communes
du Gua et de St Martin de la Cluze)*



*Une nouvelle signalétique
pour les sentiers.*

LES MANIFESTATIONS AU VILLAGE



VENDREDI	6 JUIN	ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE
SAMEDI	21 JUIN	FEUX DE LA ST JEAN
JEUDI	17 JUILLET	CONCERT A L'EGLISE DE MIRIBEL
SAMEDI	30 AOUT	COURSE PEDESTRE



